

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 9 février 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 5, 6 et 7 février 2018

2018 V.21 Vœu pour un soutien plus marqué à l'équipe de football professionnelle féminine du PSG

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

En mars 2016, à l'occasion du quart de finale retour de Ligue des champions féminine entre le PSG et le FC Barcelone au stade Charléty, les éluEs écologistes, par l'intermédiaire d'une question d'actualité, avaient exprimé le souhait que la Ville de Paris et le club du Paris Saint Germain marquent un soutien plus marqué au sport féminin en permettant à l'équipe professionnelle féminine de football du PSG de jouer leurs matchs importants au parc des Princes et assurent une promotion plus importante de ces matchs en proposant la gratuité pour les spectateurs-trices.

Or, malgré des réponses encourageantes et un soutien affiché par la Mairie de Paris et l'ensemble des membres du Conseil de Paris, il semble que la situation de l'équipe féminine du PSG n'a guère changé depuis.

En effet, à l'automne lors de la reprise du championnat professionnel féminin de football, nous avons appris avec tristesse que l'équipe féminine du PSG, qui traditionnellement jouait ses matchs à domicile au camp des loges ou au stade Charléty, s'est vu contrainte, au profit des équipes masculines des moins de 17 ans et moins de 19 ans, de renoncer au camps des loges et de s'entraîner à Bougival et de jouer ses matchs à domicile dans le stade Georges Lefèvre à Saint Germain en Laye, stade d'une capacité d'à peine plus de 2 000 spectateurs-trices.

Il est d'ailleurs regrettable que l'option un temps évoqué de jouer au stade Jean Bouin à Paris ne semble plus évoquée.

Et au mois de décembre dernier, le staff technique de l'équipe féminine du PSG a menacé de faire grève en demandant davantage de reconnaissance et de moyens pour rivaliser avec les équipes professionnelles féminines françaises et européennes.

Au regard des efforts financiers et médiatiques considérables produits par le club du Paris Saint Germain pour son équipe professionnelle masculine (achat de Neymar Jr et Mbappé cet été pour respectivement

220 et 180 millions d'euros), un tel écart de traitement est difficilement compréhensible et n'est pas acceptable.

Aussi, sur proposition de David Belliard et des élu.e.s du Groupe écologiste de Paris (GEP), le Conseil de Paris

Émet le vœu:

que la Mairie de Paris, dans le cadre des échanges qu'elle entretient régulièrement avec le club du Paris Saint Germain, sensibilise les dirigeants de ce club à l'importance de développer le sport féminin et à doter son équipe professionnelle féminine de football des moyens et conditions suffisantes pour poursuivre sa progression et rivaliser avec les meilleures équipes françaises et européennes.